



En chiffres

20
milliards
d'euros

C'est le montant mobilisé sur dix ans pour le Plan France Très Haut débit, partagé entre l'État, les collectivités territoriales et les opérateurs privés. Le plan vise à obtenir une couverture de l'intégralité du territoire en très haut débit d'ici à 2022.

→ **Édito**

Le numérique, levier de transformation et de consolidation du tissu commercial de proximité

Si le e-commerce ne représente que 9,1% du commerce de détail en France, sa dynamique de progression est forte et bouscule les modèles traditionnels de distribution commerciale. Les grandes plateformes mondiales (Amazon, Ebay, Cdiscount), sont aujourd'hui désignées responsables de la fragilisation du tissu commercial de proximité et de la dévitalisation des centres-villes.

Les impacts du numérique dans les chaînes de distribution ne sont toutefois pas univoques. Dans le secteur alimentaire, les portails de producteurs locaux ou organisés par les consommateurs se multiplient, et contribuent ainsi à consolider l'ancrage territorial des activités en recréant des liens entre producteurs et consommateurs locaux. S'agissant des biens d'équipement, les consommateurs attendent des produits sur mesure et livrés à domicile dans l'heure, entraînant une explosion des flux logistiques et la fragilisation du commerce de détail.

Dans ce contexte de transformation accélérée, quelle est la place du territoire ? Comment le tissu commercial de proximité peut-il s'adapter pour offrir des alternatives aux grandes plateformes ? Est-il possible de mutualiser à l'échelle locale des solutions numériques efficaces ? Dans quelle mesure les collectivités locales peuvent-elles jouer un rôle dans les transformations à engager ?

C'est pour répondre à ces questions et pour mieux accompagner les collectivités locales que Territoires Conseils a lancé une démarche de capitalisation portant sur l'analyse et le décryptage de démarches territoriales inspirantes, et organisé une première webconférence exploratoire sur ce sujet le 25 mars dernier, dont la synthèse est disponible en ligne sur le site banquedesterritoires.fr

→ **Clin d'œil**

**Appui
Juridique**



**POSEZ
VOS QUESTIONS**
par téléphone au
0970 808 809

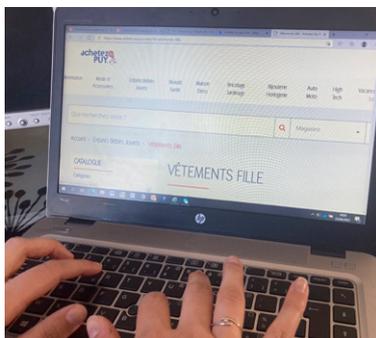
Service gratuit
de renseignements
juridiques et financiers
du lundi au vendredi
de 9h à 19h



→ Expériences des territoires

AchetezAuPuy : une place de marché locale au service de l'animation économique du territoire

Depuis 2012, AchetezA propose une place de marché locale au service d'une zone de chalandise. Le concept inventé au Puy-en-Velay est aujourd'hui décliné dans une centaine de villes en France. « AchetezAuPuy permet aux commerçants d'avoir leur e-boutique personnalisée. AchetezA ne prend pas de marge. La collectivité achète la licence. Elle se charge de l'animation économique à partir d'une place de marché locale, une carte de fidélité et une monnaie locale », résume Christian Perbet, président d'AchetezA.



© AchetezAuPuy

Du e-commerce ancré dans la proximité

L'animation du projet est confiée à l'Office de Commerce et de l'Artisanat, soutenue par la Communauté d'agglomération et la Ville du Puy-en-Velay qui apportent leur soutien financier. La présence sur la place de marché locale coûte 180 euros par an, une cotisation unique versée à l'Office de Commerce et de l'Artisanat pour tous les services modernes.

Un animateur forme les commerçants à l'outil, rédige et envoie une newsletter par semaine, lance une campagne de SMS tous les mois, communique sur les réseaux sociaux ou achète des espaces pour faire connaître les bons plans. « Les commerçants parlent à leurs clients, leur offrent le même service que les grands fournisseurs nationaux. Enfin, on renvoie les clients utilisant les moteurs de recherche pour leur shopping vers les e-boutiques en ligne puis les boutiques de proximité plutôt que sur les grandes plateformes. »

Une évidence en période de Covid-19

Avec la crise sanitaire, la digitalisation de l'économie locale s'est imposée comme une évidence, « même si au Puy-en-Velay on utilise le clic and collect depuis 2012 ». Pour soutenir les commerçants, la Ville et l'Agglomération ont engagé 120 000 € en 2020 permettant aux consommateurs de bénéficier de 600 000 € de bons d'achat disponibles en ligne ou à l'Office de Commerce et de l'Artisanat. L'achat d'un « chèque coup de pouce » offre une bonification à hauteur de 20 % du montant de l'achat réalisé dans le commerce choisi. .

Ce projet s'inscrit dans un objectif plus large : la mise en place d'un système d'information territorial intégrant l'ensemble des services commerciaux, administratifs et touristiques.

➤ Chiffre clé

400 000 € : le chiffre d'affaires généré en trois semaines lors du 2e confinement sur www.achetezaupuy.com

CONTACT

Florie Chapuis, responsable du pôle Économie de proximité/commerce Service économie : florie.chapuis@lepuyenvelay.fr - 04 43 18 01 08
Christian Perbet, président de la société AchetezA : contact@acheteza.com - 06 16 71 74 23 / 04 71 06 62 62

POUR ALLER PLUS LOIN

➤ www.achetezaupuy.com

Retrouvez toutes les expériences des territoires sur notre site www.banquedesterritoires.fr, rubrique **Base d'expériences**

Calvados (14)

→ Cingal - Suisse Normande restaure l'Orne en conciliant écologie et tourisme

Depuis 2018, la Communauté de Communes Cingal - Suisse Normande a lancé un programme de restauration de la continuité écologique de l'Orne. Huit ouvrages entravant le bon écoulement des eaux sont ciblés, trois d'entre eux ont déjà pu être traités, avec l'accord de leurs propriétaires. L'enjeu est de parvenir à une bonne qualité des eaux de rivière et de trouver un compromis avec les utilisateurs de l'Orne, pour la pratique notamment de la pêche et du kayak.

Haute-Garonne (31)

→ Les habitants et la municipalité de Saleich réunis pour rouvrir un multiservice

Des habitants de Saleich, soucieux de l'avenir du multiservice de leur village, ont créé une société coopérative d'intérêt collectif (Scic) regroupant clients, associations, producteurs locaux et municipalité. Objectif : reprendre le commerce et en faire un lieu animé, vecteur de lien.

Bouches-du-Rhône (13)

→ Une ancienne mine reconvertie en pôle économique durable et innovant à Gardanne

Suite à la fermeture de son site minier en 2003, la ville de Gardanne a transformé 14 hectares en pôle économique consacré au développement durable et à l'innovation. Une reconversion qui allie emploi et énergies renouvelables.

Meurthe-et-Moselle (54)

→ La production fruitière, modèle de relocalisation en Meurthe-et-Moselle

Lauréate des appels à projets « Résilience » du plan France Relance, Vegafruits propose un modèle de relocalisation industrielle. Fondée en 1991 et installée à Saint-Nicolas-de-Port, cette union de coopératives regroupe près de 200 producteurs lorrains de fruits locaux, mirabelles notamment.

Gers (32)

→ Chaque intercommunalité du département dispose de son portrait social

La critique est récurrente dans les petites communes : faire l'analyse des besoins sociaux est fastidieux, chronophage et coûteux. Autant de difficultés que l'initiative portée par Gers Solidaire cherche à pallier. Elle amorce une autre façon de penser les politiques sociales, en commençant par les « portraits de territoires ».

Isère (38)

→ Jaspir, d'un projet de jeunes à une ambition culturelle de territoire

À l'origine de Jaspir, ce sont quatre copains de Saint-Jean-de-Bournay en Isère qui organisent les concerts et proposent des actions socioculturelles là où ils ont grandi. Près de vingt ans plus tard, leur initiative a donné naissance à trois structures professionnelles, qui portent des projets d'envergure territoriale.

→ Agenda

Webconférences

Judi 6 mai de 10h à 12h

→ Accompagner l'émergence d'un entrepreneuriat de territoire

Judi 11 mai de 10h30 à 12h

→ Acquisitions et ventes immobilières des communes et des EPCI : fondamentaux juridiques

Mardi 18 mai de 10h à 11h30

→ Usages partagés de l'automobile-autopartage

Judi 27 mai de 10h à 12h

→ Structurer et consolider des projets alimentaires territoriaux économiquement viables

Judi 27 mai de 10h30 à 12h

→ La restauration à l'heure de la Loi Egalim et de l'économie circulaire

Vendredi 4 juin de 10h à 12h

→ Mobilité et méthode (volet 1)

Mardi 15 juin de 10h30 à 12h

→ Actions à mettre en œuvre en cas d'infractions au code de l'urbanisme : fondamentaux juridiques

Comptes rendus

» Le numérique, levier de transformation et de consolidation du tissu commercial de proximité
(Webconférence du 25 mars 2021)

» Les modes de gestion des services publics locaux : fondamentaux juridiques
(Webconférence du 15 avril 2021)

» Les marchés publics passés sans publicité ni mise en concurrence et les marchés publics à procédure adaptée : fondamentaux juridiques
(Réunion téléphonique du 11 mars 2021)

» Le droit à la formation des élus des communes et EPCI : fondamentaux juridiques
(Webconférence du 25 mars 2021)

» Comment sécuriser les relations entre communes / EPCI et associations ?
(Webconférence du 11 février 2021)

Comment participer ?

Les webconférences et les réunions téléphoniques réunissent les élus et les techniciens des collectivités locales autour de sujets d'actualité juridique et financière. Elles offrent un accès direct à des experts et donnent lieu à la publication de comptes rendus et de fiches pédagogiques. L'inscription s'effectue en ligne et nécessite la création d'un compte Banque des Territoires.

Retrouvez l'agenda sur notre site :

www.banquedesterritoires.fr/liste-des-evenements-et-teleconferences

Pour toute information, contactez-nous par mail à l'adresse : territoiresconseils@caissedesdepots.fr

Abonnez-vous !

Recevez deux fois par mois
la newsletter gratuite
de Territoires Conseils

pour connaître les dates de nos événements
et prendre connaissance de nos publications.

Inscription sur notre site :
www.banquedesterritoires.fr

→ Publication du mois

La Fabrique des Politiques Jeunesse (Avril 2021)

Cette publication est réalisée à partir d'une veille des informations liées au secteur de l'enfance et de la jeunesse. Elle se veut une ressource au profit du développement des politiques jeunesse intercommunales qui sont désormais de plus en plus présentes dans les agendas des EPCI et notamment depuis les dernières élections municipales et communautaires.



Note à consulter sur le lien : www.banquedesterritoires.fr/la-fabrique-des-politiques-jeunesses

→ Appui juridique

Une commune peut-elle toujours instituer une taxe de dispersion des cendres ?

Constat : La réforme opérée par loi de finances pour 2021 n'a pas supprimé la possibilité pour les communes d'instituer une "taxe" de dispersion des cendres.

Réponse :

Le CGCT prévoyait explicitement que les convois, les inhumations et les crémations pouvaient donner lieu à la perception de taxes. Mais la loi de finances pour 2021 a supprimé ces possibilités. Cependant, il n'existe toujours aucune disposition concernant la dispersion des cendres suite à crémation.

Seule une circulaire de 1997 fait référence à une "taxe" facultative pour la commune. La "taxe" de dispersion des cendres est plutôt à considérer aujourd'hui comme la contrepartie d'un service rendu aux administrés. Les communes peuvent donc toujours l'instituer.

Réponse :

Les cendres peuvent être dispersées dans un espace aménagé d'un cimetière, d'un site cinéraire (par exemple un jardin du souvenir) ou en pleine nature (sauf sur les voies publiques).

Références juridiques :

Loi n°2008-1350 du 19 décembre 2008 ; article 121 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021 ; art. L2223-18-1 et s. ; circulaire du 12 décembre 1997 IN-TB9700211C1.

→ Partenariat

#APTIC

L'État, les collectivités, mais aussi un grand nombre d'acteurs publics et privés s'allient pour financer, grâce à #APTIC, un Pass Numérique dédié à la montée en compétences des citoyens les plus éloignés du numérique. Le Pass Numérique est l'une des briques de la Stratégie Nationale pour un numérique inclusif,

#APTIC

conçue et portée par la Mission Société Numérique de l'Agence du Numérique, dans le cadre d'une large concertation avec les acteurs de la médiation numérique, sous le pilotage du Secrétaire d'État au Numérique.

➤ aptic.fr

▼ RETROUVEZ SUR NOTRE SITE...

Indemnités des élus : quelles sont les règles formelles de présentation de l'état récapitulatif annuel ?

Dans une volonté de transparence, la loi « Engagement et proximité » du 27 décembre 2019 a institué une nouvelle obligation à destination des collectivités territoriales et des EPCI à fiscalité propre. Ils doivent produire chaque année un état présentant l'ensemble des indemnités reçues par les élus siégeant dans leur conseil.

Dans quelle mesure l'accès au service de restauration scolaire peut-il être limité ?

Depuis l'entrée en vigueur des lois "égalité et citoyenneté", "EGALIM" et "engagement et proximité", de nombreuses mesures sont venues encadrer le droit d'accès des écoliers à la restauration scolaire.

Réforme des taxes locales sur la consommation finale d'électricité : quelles modalités de compensation pour les collectivités locales ?

Les taxes locales sur la consommation finale d'électricité (TLCFE) concernent les communes, syndicats et départements.

Publication des nouveaux CCAG : une réforme attendue par beaucoup d'acteurs locaux

Les CCAG (cahiers des clauses administratives générales) sont des documents-types, définis par arrêté ministériel, auxquels les acheteurs publics peuvent choisir de faire référence, leur donnant ainsi valeur contractuelle.

Territoires Conseils — Banque des Territoires



72 avenue Pierre Mendès France — 75914 Paris Cedex 13
Tél. : 01 58 50 75 75
Web : www.banquedesterritoires.fr/territoires-conseils
Mail : territoiresconseils@caissedesdepots.fr

Territoires Conseils est un service de la Direction du Réseau de la Banque des Territoires

En Direct, mensuel d'information, est adressé aux élus ayant fait appel aux services de Territoires Conseils.

Directrice de la publication : Elisa Vall

Rédactrice en chef : Marion Dupont

Journalistes associés : Isabelle Gayrard, Elisabeth Auvray, Jérémy Paradis, Sylvain Baudet. Ont contribué à la rédaction de ce numéro : Magali Da Silva, Catherine Donou, Sylvie Jacquemart, Benjamin Marin, Isabelle Perriquet-Sadoux, Benjamin Rougeron, Laurence Roux, Charles Vogin.

Réalisation : **gcom**.

Illustrations/Photos/© : p. 1 - Antoine Chereau, p.2 © AchetezAuPuy.
Imprimerie : Caisse des Dépôts ISSN0996-8717 - mai 2021